

Budget supplémentaire

Le député a fait également une autre remarque qui, à mon avis, n'est pas nécessairement exacte. Il a dit qu'une société nationale du pétrole contribuerait dans une large mesure à réduire le coût du pétrole importé au Canada. A mon avis, nous pourrions y gagner quelque chose, mais pas beaucoup. Les changements de prix proposés la semaine dernière par les pays de l'OPEP semblent accorder une réduction d'au moins 50c. le baril aux compagnies indépendantes qui achètent le pétrole aux pays producteurs plutôt qu'aux compagnies multinationales. Toutefois, en général, qu'il s'agisse d'une société multinationale ou d'une société nationale du pétrole, les pays producteurs n'ont pas vraiment promis de réduire sensiblement leur prix par rapport au prix international, qui d'après les discussions de la semaine dernière se situait aux alentours de \$10.73. Ainsi, s'il y a un petit avantage...

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Je crois qu'ils ont parlé de 5 p. 100.

M. Macdonald (Rosedale): A mon avis 50c. serait l'avantage négligeable. Ce n'est certes pas un gros avantage et il ne faudrait pas s'imaginer que nous allons en obtenir un plus grand de cette manière.

Il me semble qu'il serait préférable d'invoquer, pour justifier le rôle d'une société nationale de pétrole, la garantie de la sécurité des approvisionnements. Peut-être que ce serait le cas, étant donné le rôle accru que jouent les gouvernements des pays producteurs de pétrole et l'ensemble des rapports politiques et économiques entre le Canada et ces autres pays. L'Iran je suppose en serait un bon exemple, pour ce qui est d'assurer une source d'approvisionnement, à long terme au Canada, au lieu de compter sur l'entente antérieure conclue entre une société et sa filiale, sa société productrice en Iran ou la société à qui le produit est livré en Iran, et la filiale canadienne ici au Canada.

Pour ce qui est des achats à l'étranger, nous devons nous assurer que notre politique vise à faire bénéficier les Canadiens des plus bas prix possibles, soit par l'entremise du système actuel ou par la création d'une société nationale de pétrole.

Le député de Timiskaming a soulevé bien des questions. Il a prétendu d'une certaine manière qu'une partie du pipe-line interprovincial qui relie l'Ouest du Canada à Sarnia, ne suffisait pas à répondre à la demande de Sarnia. Ce n'est assurément pas le cas. Non seulement les raffineries de Toronto ont suffisamment de pétrole, mais cet automne, près de 50,000 barils ont été acheminés quotidiennement à l'est de la ligne Borden, vers les raffineries de Montréal. La capacité de transport du pipe-line interprovincial est donc suffisante.

Faut-il construire dès maintenant une voie entièrement canadienne, c'est-à-dire un oléoduc qui traverse le nord de l'Ontario, ou faut-il attendre? Le calendrier de ce projet est très lié aux découvertes qui seront faites tant dans l'Est que dans l'Ouest du Canada. Si nous estimons—et le rapport de l'Office national de l'énergie confirme ce jugement—que, au milieu des années 80, nous aurons un important approvisionnement de pétrole provenant des régions inexploitées jusqu'ici, il y a lieu de se demander dans quelle partie de cette immense région en forme de croissant, qui va du plateau néo-écossais jusqu'à la fron-

tière de l'Alaska, en passant par la côte du Labrador et les îles arctiques, le pétrole va-t-il commencer à jaillir?

A mon sens, il nous est actuellement impossible de répondre à cette question avec suffisamment de certitude pour aboutir à une conclusion absolue sur l'endroit d'où devrait partir le futur grand oléoduc. Une fois terminé l'oléoduc de Sarnia à Montréal, la prochaine conduite importante ira probablement d'un port pour superpétroliers, sur la côte est, jusqu'au sud du lac Ontario, en passant par Montréal, avec des embranchements vers les raffineries des États-Unis et, peut-être, une connexion à l'oléoduc actuel reliant Montréal à Toronto.

● (1650)

Je pense que, pour l'instant, il serait prématuré d'en dire plus. Je peux seulement ajouter qu'il y a eu des entretiens avec un certain nombre des parties intéressées au sujet de la construction d'un oléoduc plus important allant de Montréal à un port pour superpétroliers. Pour l'instant, ils n'ont abouti à aucune conclusion définitive. Je pense avoir répondu à la plupart des principales questions soulevées par le député.

M. Baldwin: Monsieur le président, il y a encore un certain nombre de points que je voudrais soulever et je ne sais pas si nous aurons fini à 5 heures. Si c'est impossible, peut-être pourrait-on envisager de mordre sur l'heure prévue pour les initiatives parlementaires. Sinon, nous pourrions terminer plus tard.

A mon avis, le député de Timiskaming a eu un mot malheureux lorsqu'il a prétendu que l'Alberta avait mis les pouces devant le gouvernement fédéral. J'ai vu cette expression dans plusieurs éditoriaux de journaux de l'est et du centre du Canada, et je ne pense pas que ce genre de déclaration contribue beaucoup à diminuer les tensions qui se sont fait jour. Je n'ai pas à prendre parti, car je ne suis pas chargé de défendre la cause d'aucun des premiers ministres de l'Alberta, de la Saskatchewan ou de la Colombie-Britannique, pas plus que l'on ne m'a demandé de défendre la cause du gouvernement du Canada. Mais, depuis un certain temps, il existe une situation assez sérieuse et, à mon sens, des déclarations de ce genre attisent les passions et aggravent le mal.

En essayant de lâcher du lest la Chambre et le gouvernement ont pris une très sage décision, et ce bill constitue une partie de l'entente. J'ai incontestablement l'intention de l'appuyer, mais des formules de ce genre me choquent et je tiens à dire à la presse des grandes régions métropolitaines de cette partie du pays que des affirmations de cette sorte ne favorisent nullement notre effort d'unification des diverses régions de notre pays.

Nous avons vécu, nous vivons et nous continuerons à vivre sous un régime fédéral, et un régime fédéral autorise toute la diversité et une variété de situations sociales et économiques. Depuis des années que je suis à la Chambre, je constate ce genre de tension. Je pense que les tensions demeureront toujours dans un cadre fédéral où les provinces disposent d'une responsabilité et de certains droits souverains en vertu de la constitution à côté des responsabilités fédérales. J'ai toujours estimé que cet état de choses était sain à condition de ne pas dépasser certaines bornes. Or les bornes ont souvent été dépassées, et je pense que les auteurs d'éditoriaux et de discours à la Chambre feraient bien d'éviter l'emploi de mots tels que soumission et capitulation car cela ne donne rien de bon.